

REVUE

DU

TOURING CLUB DE BELGIQUE

et Bulletin Officiel.

Chèques postaux : 118.900.

44, rue de la Loi, 44 — Bruxelles

Téléphone : 11 94 35.

Rédacteur en chef : LOUIS LECONTE,
Vice-Président.

SOCIÉTÉ ROYALE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF.

ORGANE BIMENSUEL

Cotisation annuelle : fr. 14.50
Revue de luxe : suppl. de fr. 15

Cotisation de famille : fr. 4.25
sans la Revue du T. C. B.

SOMMAIRE :

| | | |
|---|--|---|
| <p>Le Château seigneurial de Farciennes (O. Petit- jean) 129</p> <p>Les Dunes (Yvonne du Jaquier) 135</p> | | <p>Où le touriste ne va guère. — Le Dolmen de Wéris. Esch-le-Tron. Bourscheid et Brandebourg (A. Colinet) 139</p> <p>Le « Hardangervidda », le haut plateau du Har- dang (Christian Gierloff) 141</p> |
|---|--|---|

De Jules César à Louis XIV.

Le Château seigneurial de Farciennes.

B IEN que le château de Farciennes soit aujourd'hui dans un pénible état de délabrement, voisin même de la ruine, il est facile de le reconstituer par la pensée tel qu'il était au temps de sa splendeur. Comme nous le verrons ci-après, on constate ainsi qu'il était, à l'origine, moins une résidence seigneuriale qu'une vaste et puissante place d'armes, destinée, selon toute vraisemblance, à commander un important passage stratégique.

Or bien, de ce passage, qui, seul, justifierait une forteresse de cet ordre, on n'aperçoit plus aucune trace. Il y a donc là, de prime abord, une véritable énigme historique à résoudre. Et il faut remonter bien haut dans le passé, jusqu'à Jules César même, pour en trouver la solution.

Si l'on en croit une très ancienne tradition, fort vivace dans le pays, étayée d'ailleurs par quelques découvertes archéologiques (1), par la toponymie de la région et par une étude minutieuse du texte même de César, ce serait ici que le conquérant romain se présenta, en 57 avant Jésus-Christ, pour franchir la Sambre et qu'il dut livrer une terrible bataille contre les Nerviens.

(1) Notamment de nombreux ossements d'hommes et de chevaux aux abords du champ de bataille présumé.

Il est entendu que cette localisation du combat est controuvée et nous ne prendrons pas ici parti en faveur de l'une ou l'autre identification proposée pour le champ de bataille. Il nous suffira de retenir que le fait même qu'une des plus vieilles hypothèses s'applique aux environs de Farciennes est la preuve qu'à l'époque où elle fut émise, cette localité était sur le passage d'une armée d'invasion. C'était là qu'aboutissait la route qui, pour éviter les profondes, sinueuses et impraticables vallées de la Sambre et de la Meuse, empruntait la fameuse trouée de l'Oise, vers Hirson et Chimay.

Une autre tradition, incontestable celle-là, rapporte qu'en 1694, Louis XIV, guerroyant dans les Pays-Bas espagnols, séjourna quelques jours au château de Farciennes. Le Roi-Soleil ne s'écartait assurément jamais du gros de ses troupes dont la protection était indispensable non seulement à sa personne mais encore au nombreux personnel et aux importants équipages qui formaient ce que l'on appelait alors « la Maison du Roi » (2). Il

(2) Dans l'intéressante plaquette *Contes et Légendes* (Gembloux, Duculot, 1927), qu'il a consacrée à la région, M. Camille Malburny écrit, page 92, que Louis XIV était accompagné de la reine, pendant ce voyage. La reine Marie-Thérèse était morte depuis 1683. — Nous faisons de notables emprunts à la brochure de M. Malburny.

faut donc bien admettre qu'une bonne partie des troupes françaises, venues, elles aussi, par la trouée de l'Oise, passèrent la Sambre à Farciennes. Et cette localité était ainsi sur l'une des principales routes stratégiques du temps, celle dont Louis XIV s'était assuré la disposition en se faisant remettre, dès 1659, au traité des Pyrénées, les places de Mariembourg et de Philippeville.

Un gué — le même que, selon le récit de César, les Nerviens auraient franchi au pas de course pour se précipiter sur les légionnaires romains — permettait d'y surmonter aisément l'obstacle de la Sambre.

Déjà, lors des opérations préliminaires du siège de Namur, en 1692, l'armée française avait pu constater l'importance stratégique de Farciennes. Seulement, à cette époque, cette localité était au pouvoir de l'ennemi et, de ce fait, Louis XIV et son état-major avaient dû prendre des précautions militaires spéciales, ainsi qu'on le lit dans les lettres écrites, pendant la campagne, par Racine (1).

En voilà assez pour expliquer les raisons pour lesquelles, aux siècles anciens, on avait jugé nécessaire de défendre, par une solide forteresse, ce point stratégique. Il est donc probable que les premiers seigneurs de Farciennes furent des officiers du prince, chargés de cet important commandement militaire.

L'industrie envahissante, celle des charbonnages surtout, avec ses hauts terrils, a bouleversé l'aspect des lieux. D'autre part, la canalisation de la Sambre, effectuée vers 1825, a relevé le plan d'eau

(1) Voici un passage significatif de cette correspondance :

« Mais comme il (Louis XIV) avait pensé de bonne heure à tous les mouvements que les ennemis pourraient faire pour l'inquiéter, il ne les vit pas plus tôt la tête tournée vers Sombreffe qu'il envoya le marquis de Boufflers avec un corps de troupes dans le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse. Et, après avoir fait reconnaître les plaines entre Saint-Gérard et Fosse, qui étaient les seuls chemins par où ils auraient pu venir à lui, il ordonna à ce marquis de se saisir du poste d'Auvelais sur la Sambre. Il fit en même temps jeter un pont sur cette rivière, entre l'abbaye de Floreffe et Jemeppe, vers l'embouchure du ruisseau d'Aurenault (Orneau), où la gauche du maréchal de Luxembourg était appuyée. Par ce moyen, il mettait ce général en état de passer aisément la Sambre dès que les ennemis voudraient entreprendre la même chose du côté de Charleroy et de Farciennes. La seule chose qui était à craindre, c'est que le corps de troupes qu'il avait donné au marquis de Boufflers ne fût pas suffisant pour disputer aux ennemis le passage de la Sambre et que, s'ils le tentaient si près de lui, on n'eût pas le temps de faire passer d'autres troupes pour le soutenir. »

Nous extrayons ce texte d'un volume très rare, édité à l'époque et contenant ces lettres de Racine; l'exemplaire qui nous a servi se trouve dans les archives du château de Flawinne, où, comme on le sait, Louis XIV séjourna avec son quartier général, pendant la première partie du siège de Namur. Nous remercions le chevalier F. David de Lossy, châtelain de Flawinne, à qui nous devons communication de ce précieux volume.

et rendu impraticable le gué ancien. La triple boucle que dessine la rivière au sud-est du château et du bourg a été redressée par un canal rectiligne coupant, selon leurs cordes, les trois arcs de cercle que décrit le cours ancien. Celui-ci a été maintenu et l'obstacle de la rivière est devenu plus considérable encore que par le passé (2).

Les routes qui aboutissaient au gué de la Sambre et qui, d'ailleurs, n'étaient que de mauvais chemins, à peine empierrés, ordinaires sous l'ancien régime, devinrent inutiles et furent, peu à peu, incorporées dans les champs riverains. La circulation s'était du reste déjà détournée depuis longtemps de ce gué, sous Marie-Thérèse, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pour utiliser la nouvelle invention des diligences et pour faire face au charroi commercial, de jour en jour plus actif, dans la très grande prospérité économique de nos provinces, il avait fallu créer l'excellent réseau de grandes chaussées qui est encore la base de notre actuelle organisation routière.

Le château de Farciennes perdit de bonne heure sa destination militaire. Ce fut pour lui la décadence, malgré sa transformation en résidence fastueuse, par les Longueval, pendant la première moitié du XVII^e siècle. Aujourd'hui, la vieille place d'armes, qui garda si longtemps le défilé, se trouve, en dehors du village et dans les prairies basses de la Sambre, à l'extrémité d'une rue qui s'arrête contre son enceinte, en cul-de-sac. Par delà la rivière et le canal de 1825, sur le coteau qui porte Roselies et l'emplacement présumé du camp de César, c'est à peine si un chemin d'exploitation agricole subsiste comme vestige de la route séculaire. Et, tout contre le château, là où vient mourir la route de Farciennes, une petite chapelle, telles celles que nos dévôts aïeux élevaient à tous les passages difficiles et dangereux, rappelle que de nombreux voyageurs éprouvaient, ici, le besoin d'invoquer ou de remercier une protection surnaturelle (3).

**

Le château de Farciennes, avec ses vastes dépendances aujourd'hui ruinées, est bâti sur un large tertre, d'origine artificielle, qui le met hors d'atteinte des inondations, périodiques dans la vallée de la Sambre. Un fossé, aujourd'hui comblé, l'entourait jadis de tous côtés. La forme générale du plan semble avoir été, plutôt qu'un quadrilatère, un polygone irrégulier dont un angle au moins

(2) Il n'est pas impossible qu'une voie romaine secondaire — un *divertorium* — ait passé par Farciennes. On a trouvé, dans les environs, des antiquités gallo-romaines et le nom de Farciennes que d'aucuns font dériver de Fabricianas, les fabriques, pourrait bien être d'origine latine.

(3) Le petit édifice, manifestement moderne, a remplacé vraisemblablement un oratoire primitif, ruiné par le temps. Il est difficile d'expliquer, autrement que par l'existence d'une route aujourd'hui supprimée, cette chapelle perdue en pleins champs.

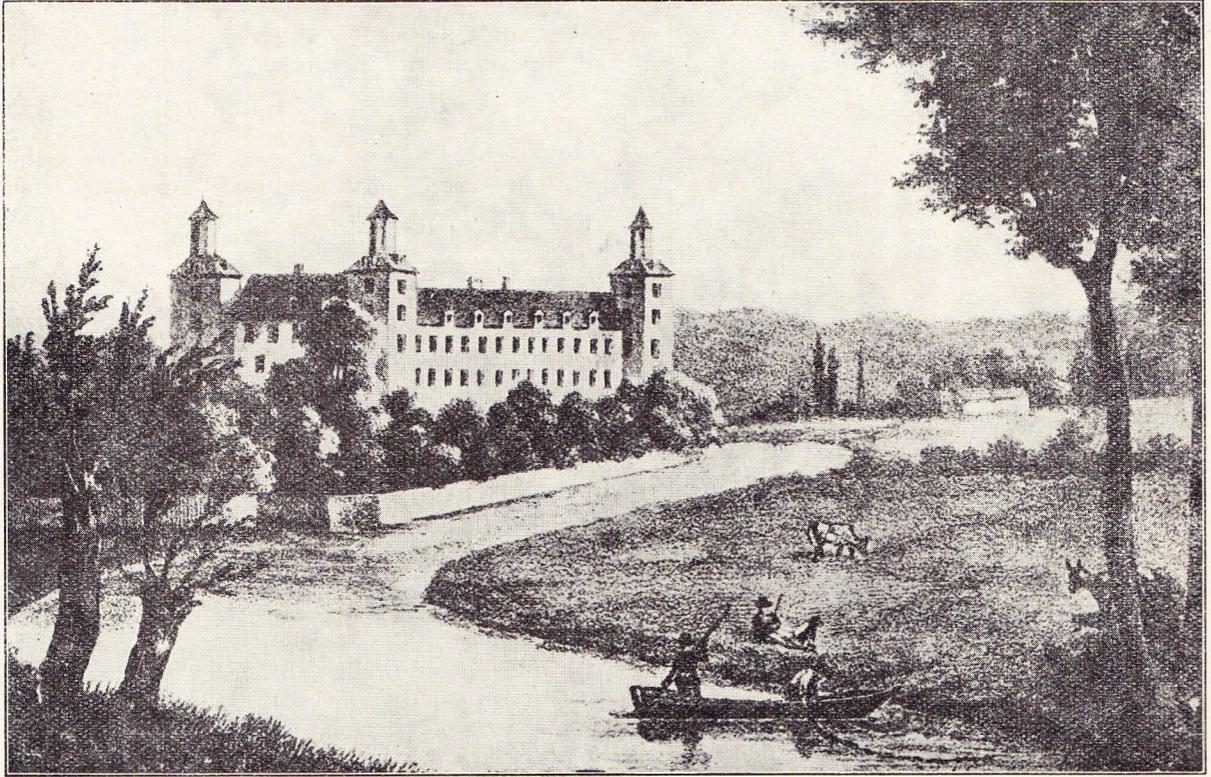
était droit; cette disposition insolite pourrait bien résulter d'agrandissements successifs d'une forteresse primitivement carrée.

Une tour flanquante renforçait la défense probablement aux divers angles de la place; il ne subsiste aujourd'hui que trois de ces tours. On en voit quatre encore sur les gravures insérées dans l'ouvrage du franciscain Saumery « *Les Délices du Pays de Liège* » qui a paru au début du XVIII^e siècle.

Le corps de logis seigneurial occupait les deux côtés du polygone qui sont en angle droit. Il n'en reste actuellement que le long bâtiment faisant face au midi, avec ses deux tours d'angle. La construction qui regardait vers l'est et vers la Sambre,

Les deux tours méridionales sont couvertes d'une toiture à quatre pans ondulés. Une lanterne octogonale, coiffée d'une petite flèche, couronne ces toitures. Le revêtement primitif en ardoises n'a été conservé qu'à la tour sud-ouest, où, d'ailleurs, il est en bien mauvais état. A l'autre tour, aussi bien qu'au grand bâtiment, on a, assez récemment donc, remplacé les ardoises par des plaques d'éternit.

La troisième tour, qui se trouve vers le nord-est, là où se terminait l'aile ruinée, a été dévastée par un incendie, en 1839. Sa toiture, qui, d'après la gravure de Saumery, était identique à celles des deux autres, a été, lors des réparations, remplacée par une couverture de fortune à quatre pans, sans



Farciennes. — Le Château avant la Révolution française.

(Photo Belga, Bruxelles).

a disparu pendant le siècle dernier, car on la voit encore sur la gravure de Saumery. La partie inférieure de la façade a, cependant, été conservée après la ruine du bâtiment; les petites ouvertures, qui éclairaient les sous-sols et servaient peut-être à la défense des fossés, ont été, ainsi que les fenêtres du rez-de-chaussée, obturées par de la maçonnerie, de façon à transformer en mur de clôture ces vestiges du bâtiment ancien. Un puissant lierre, dont les énormes ramifications serpentent entre les vieilles pierres, recouvre la muraille et lui donne un aspect de ruines romantiques. Cette végétation, qui, au jugé, pourrait bien être vieille de cinquante ans, permet de situer assez loin, dans le siècle dernier, la destruction de cette aile du château.

style ni cachet. On aperçoit encore, sur la face sud, la ligne oblique selon laquelle s'y appuyait la charpente de l'aile disparue.

Les trois tours, qui sont de forme carrée et possèdent trois étages au-dessus d'un rez-de-chaussée lui-même exhaussé, relèvent de l'architecture militaire de la Renaissance. Les angles sont renforcés par des chaînes d'encoignure en gros moellons alternés de pierre blanche; toutes les fenêtres, comme d'ailleurs celles du logis seigneurial, sont encadrées de même pierre blanche. Les planchers des trois étages se sont effondrés à l'intérieur de la tour nord-est, probablement lors de l'incendie de 1839.

Le grand bâtiment, qui, entre les deux tours, regarde vers le midi, est, aujourd'hui, tout ce qui

reste utilisable et utilisé partiellement, du château ancien. Il possède deux étages et son rez-de-chaussée est bâti au-dessus d'un mur qui était la contrescarpe des douves et où l'on voit encore, aujourd'hui bouchées, les anciennes embrasures.

Les étages et le rez-de-chaussée sont éclairés, vers la campagne, par une rangée de cinq fenêtres chacune; celles-ci sont symétriquement superposées mais, dans le sens horizontal, elles sont réparties en deux groupes: vers l'orient, une série de trois fenêtres que séparent des trumeaux de même largeur; vers l'ouest, deux autres fenêtres, fort espacées, entre lesquelles s'ouvrent, à chaque rang, deux meurtrières carrées — des embrasures peut-être — encadrées de pierre blanche. Nous verrons, de l'intérieur, que ces meurtrières percées dans une muraille de plus d'un mètre d'épaisseur, s'ouvrent dans la cage d'escalier du château. On peut ainsi se demander s'il n'y avait pas ici, primitivement, une grosse tour — le donjon de la place — qu'on aurait supprimée lors d'un très ancien remaniement et dans les assises de laquelle, après l'avoir incorporée au logis seigneurial, on aurait installé l'escalier menant aux divers étages de celui-ci. On pourrait aisément vérifier cette hypothèse.

Sous la tour occidentale de cette façade, s'ouvre un beau portail de style Louis XIII très pur, en pierre bleue. Les deux demi-galbes saillants, caractéristiques de ce style, entourent un écu portant, sculptées dans la pierre, les armes des Longueval qui, de 1610 à 1700, furent les seigneurs du lieu. Un examen attentif de la maçonnerie environnant ce portail permet de se rendre compte qu'il a été construit après la tour et a donc remplacé une entrée primitive. On sait, d'après des documents authentiques, qu'à partir de 1653, les Longueval procédèrent à d'importants aménagements du château et de ses jardins, dans le but de transformer l'incommodé et sévère forteresse-caserne en une agréable et fastueuse résidence seigneuriale. Le portail, les armes de l'écu le montrent, date donc de cette époque.

On remarque aussi que cette entrée monumentale du château est manifestement trop exigüe pour donner passage à de hautes charretées de récolte. Il en était de même, indubitablement, pour la porte plus simple qui la précéda. On est donc en droit de conclure que le château ne fut pas une gentilhommière, doublée, selon les us des temps féodaux, d'une exploitation agricole. Saumery, d'ailleurs, qui décrit la résidence après 1700, nous apprend qu'à côté des superbes jardins à la française, aujourd'hui disparus, se trouvait une basse cour — c'est-à-dire une ferme, ajoutée par les Longueval. La destination primitive et exclusivement militaire de ce château est donc ainsi mieux établie encore. C'est tellement vrai qu'il a fallu, à une époque plus rapprochée de nous, lors de la transformation du château en ferme ou en fabrique,

percer, par delà la tour nord-est à demi-ruinée, une large entrée charretière dans le mur d'enceinte.

Le grand portail montre encore, dans les pierres de taille de ses pieds-droits, les trous par où passaient les chaînes du pont-levis. Celui-ci a été supprimé; on accède aujourd'hui à cette porte par un passage établi sur remblai, à travers les anciennes douves, devenues jardin potager. Un bas mur borde, de chaque côté, cet étroit passage; pour recouvrir ces murs, on a utilisé de longues et étroites pierres de taille de remploi, provenant des dépendances démolies. Ces pierres sont creusées en profondes rigoles; certaines même ont des raccords pour rigoles perpendiculaires. Il s'agit vraisemblablement des canalisations qui, dans de vastes écuries bien aménagées, servaient à l'évacuation du purin. Leur développement, le soin apporté à leur exécution indiquent bien qu'il y eut, jadis, au château, une importante cavalerie. Et comme on ne soignait à ce point que les chevaux de troupe, on en revient toujours à la destination militaire de la place.

Sur les autres faces du polygone, assez malaisées à retrouver à certains endroits, on ne voit plus que des vestiges de maçonnerie appropriés plus ou moins en murs de clôture. On y reconnaît aisément les restes des anciennes dépendances: écuries, logements de troupes, magasins d'armes et à fourrages. Des constructions agricoles toutes modernes ont complètement modifié, vers l'ouest surtout, la disposition ancienne des lieux.

**

Après avoir franchi le portail et le couloir percé sous la tour, le visiteur débouche dans une vaste cour intérieure qui fait plutôt l'effet d'une esplanade pour évolution de la garnison. Au centre, se trouve le puits, placé de façon à fournir facilement l'eau aux écuries du pourtour. Nouvelle preuve du caractère militaire du château: celui-ci, nous l'avons vu, ne fut jamais accompagné d'une ferme; tout autre puits que celui qui était destiné à pourvoir d'eau de nombreux locaux, eût été placé à proximité immédiate des bâtiments, soit du corps de logis seigneurial, soit de l'écurie abritant les quelques chevaux formant les équipages du châtelain.

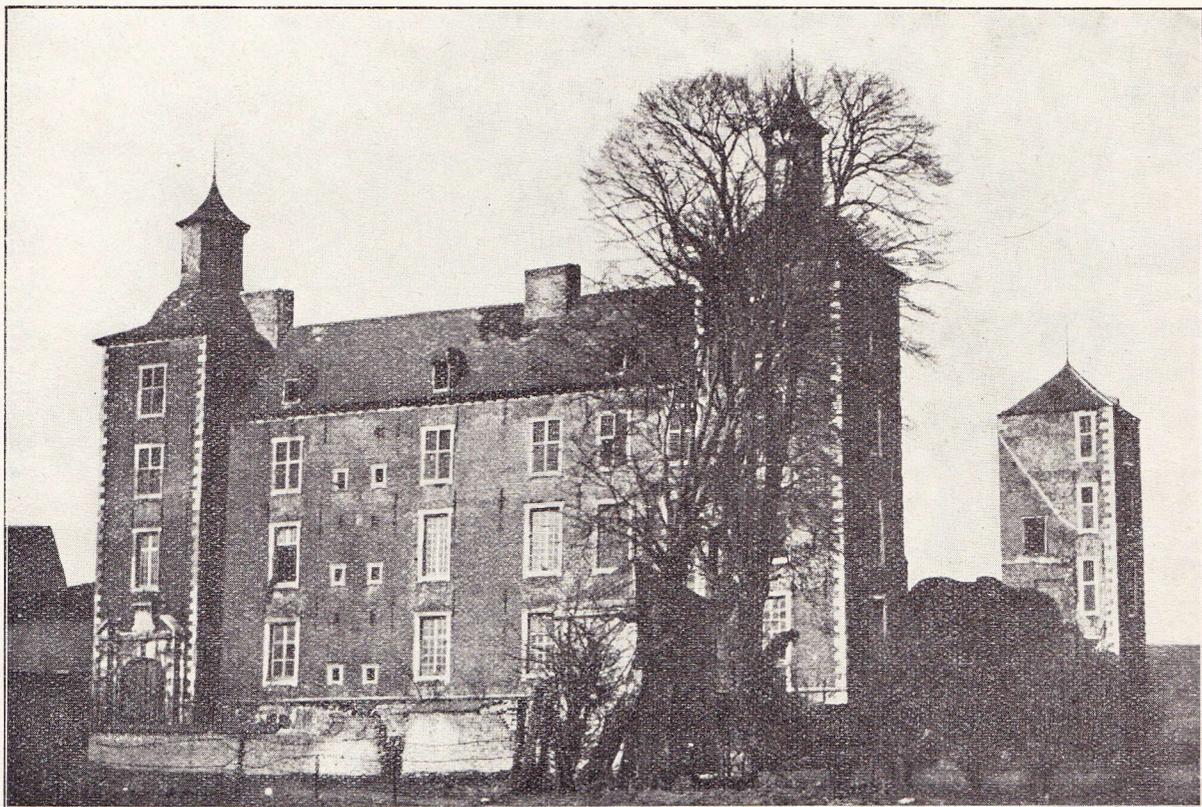
En dehors des constructions modernes, disposées sans ordre sur le pourtour, et de la tour nord-est à demi-ruinée, seul le grand bâtiment méridional y retient l'attention. On y pénètre en gravissant un petit perron en haut duquel s'ouvre un portail ancien dont on a voulu soigner spécialement, sans trop y réussir, l'ornementation.

Le fermierpropriétaire n'occupe guère que le rez-de-chaussée de ce grand bâtiment. A droite d'un hall-vestibule restreint, se trouve une pièce dont le plafond à solives apparentes et la haute cheminée à manteau soulignent le caractère archaïque, d'ailleurs sans intérêt. A gauche, diverses chambres à intercommunication se succèdent sur toute la longueur de l'aile. On constate, dès l'abord,

d'après le plafond ornementé, qu'on a subdivisé en plusieurs petites chambres une très grande pièce, salon ou salle à manger. Le rez-de-chaussée de la tour sud-est, auquel on aboutit, est occupé par un salon chinois décoré de vieux panneaux peints sur bois qui, dit-on, sont de provenance authentique du Céleste Empire. Les murs sont garnis de toiles délabrées représentant des paysages des environs ; ces peintures sont, dit-on encore, l'œuvre d'une jeune comtesse de Longueval — du XVII^e siècle donc — dont le talent artistique était plus que problématique. Ce salon chinois est tout ce qui reste, avec une ou deux belles cheminées en marbre, de l'ancienne décoration du château.

début du XIII^e siècle. A cette époque, et il en fut de même jusqu'à la fin de l'ancien régime, la localité faisait partie de la principauté de Liège, comme sa voisine, la ville de Châtelet. Farciennes comptait bien alors 200 habitants ; la population y dépasse aujourd'hui 11.000 âmes. Les princes-évêques érigèrent le village en seigneurie, vers l'an 1300, au profit, sans doute, du commandant militaire de la forteresse. Le domaine n'avait d'ailleurs comme contenance qu'une vingtaine de bonniers.

De l'an 1200 à 1542, les diverses maisons féodales citées comme occupant le château se succédèrent sans qu'on voie le lien de parenté qui expliquerait les mutations. Il semble donc probable que les sei-



Farciennes. — Le Vieux-Château en 1925 (façade principale). (Photo Nels, Bruxelles).

Le premier étage et le second, tant du bâtiment que des tours attenantes, sont répartis en quelques grandes pièces, nues et inoccupées. Les planchers sont pourris et même en partie détruits. Il est dangereux de s'aventurer dans ces ruines, parmi l'épaisse couche d'une poussière noire. Aussi sort-on de là, avec une pénible impression : c'est l'abandon et la désolation. Mais, à réfléchir, on s'aperçoit que la solide bâtisse tient bien et défie encore les siècles. Et l'on se prend à espérer qu'une appropriation nouvelle rende, à cet intéressant témoin d'un passé aboli, un aspect décent et une utilité qu'il a perdue.

**

La première mention que font, du château de Farciennes, les documents d'archives, remonte au

gneurs étaient des officiers du prince, qui, parfois mais pas toujours, recueillaient, par héritage, la charge paternelle.

En 1408, après la victoire remportée à Othée, sur les Liégeois, par les troupes réunies de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et de Guillaume II, comte de Hainaut, les fortifications du château furent rasées par ordre des vainqueurs. Ceux-ci libéraient ainsi, d'un obstacle gênant, une importante route militaire.

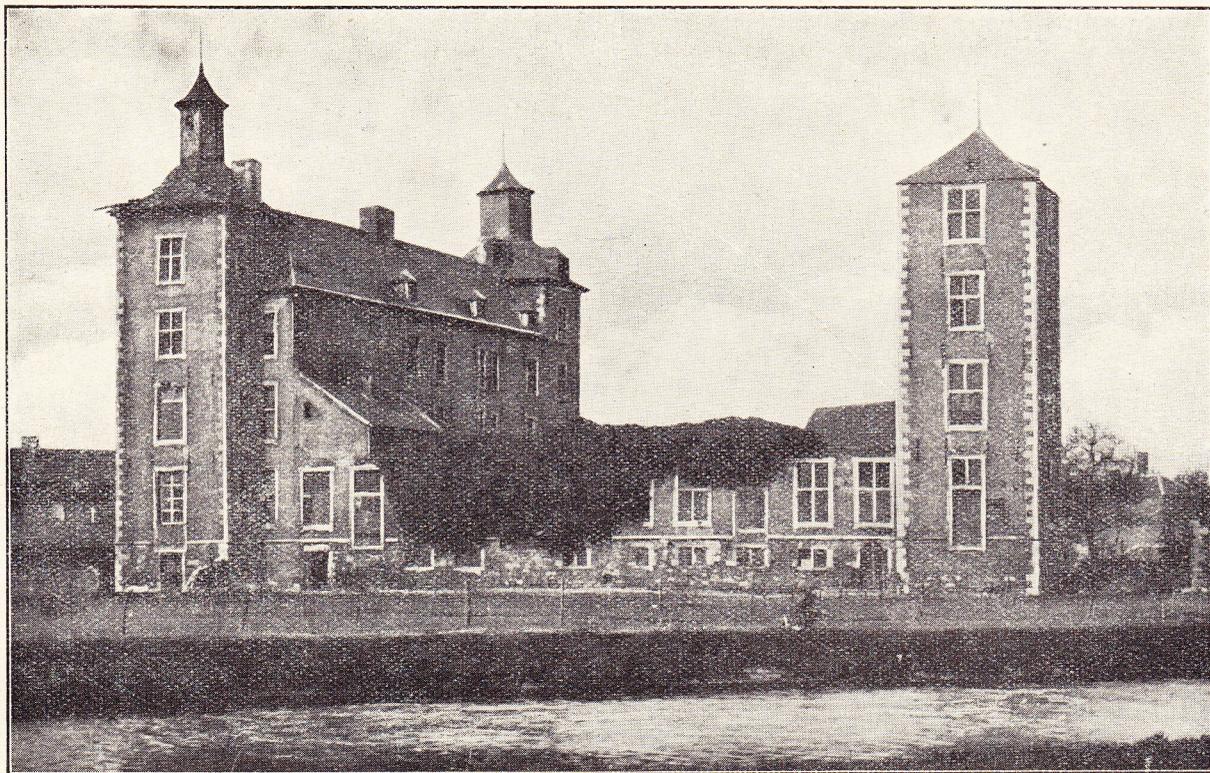
En 1542, un haut dignitaire de la cour de Charles-Quint, Adrien de Croy, acheta le château et la seigneurie. D'après le style et l'ordonnance de ce qui reste de la forteresse, les bâtiments actuels datent de cette époque. Les guerres continues de Charles-Quint contre la France ren-

daient son utilité à la place forte qui commandait le passage de la Sambre. Ce fut, en effet, alors, après la quatrième guerre de Charles-Quint et de François I^{er} (1542-1544), au cours de laquelle les troupes françaises avaient fait, dans nos provinces méridionales, des incursions désastreuses, que Charles-Quint fit barrer la trouée de l'Oise par les nouvelles places fortes de Mariembourg et de Philippeville. Farciennes était ainsi l'un des points d'appui pour une troisième ligne de défense.

La maison de Croy ne conserva le château qu'une quarantaine d'années. Après une nouvelle série de mutations (1), la seigneurie fut acquise, en 1610, par Albert de Longueval, fils cadet du comte de Bucquoi. Ce furent les Longueval qui, nous l'avons

de l'ouest et du village, en annexe extérieure. Il n'y avait donc jamais eu, auparavant, d'exploitation agricole dépendant directement du château fort.

Ces travaux n'étaient pas achevés quand, en 1663, Albert de Longueval mourut. Sa veuve et son fils Ferdinand les poursuivirent jusqu'en 1676. Ils firent du château la fastueuse résidence que, dix-huit ans plus tard, en 1694, Louis XIV ne jugea pas indigne de sa majesté (2). Dans le cours du XVIII^e siècle, une demoiselle de Longueval apporta — à la suite d'un long procès — la seigneurie de Farciennes dans la maison des comtes des Fours, qui la conservèrent jusqu'à la Révolution française. Et même, grâce à une vente simulée, ils sauvèrent



Farciennes. — Le Vieux-Château en 1925 (vu de la Sambre). (Photo Nels, Bruxelles).

dit déjà, transformèrent la forteresse, apparemment déclassée, en une résidence aristocratique. Les principaux travaux furent exécutés en 1653; on créa un jardin à la française, orné de grottes et de jets d'eau, agrémenté de statues dans le goût du temps. Une route, que bordait une balustrade, fut percée entre le château et l'église du village. Enfin, et c'est là l'innovation caractéristique, une basse cour — c'est-à-dire une ferme, par opposition avec la haute cour militaire — fut ajoutée, du côté

leur propriété de la confiscation. Les religieuses Bernardines, expulsées du monastère de Soleilmont par les sans-culottes, trouvèrent au château, pendant les années de terreur, un asile sûr et sans doute discret.

En 1809, le comte des Fours, qui avait récupéré le domaine, le vendit à un avocat de Mons. Dès lors, tombé entre les mains de familles bourgeoises, qui n'avaient pas les ressources nécessaires à l'entre-

(1) Nous avons largement puisé dans l'ouvrage publié par M. J. Kaisin, les *Annales historiques de la commune de Farciennes*.

M. Camille Malburny résume, dans sa brochure déjà citée, l'essentiel de cette documentation, en ce qui concerne le château.

(2) Nous avons été reçu et aimablement piloté à Farciennes, par M. Robert Lizin, délégué local du Touring Club de Belgique. Nous remercions vivement M. Lizin de son accueil ainsi que de la gracieuse communication qu'il a bien voulu nous faire des photographies que nous reproduisons.

tien d'une telle demeure, la décadence commença. Les jardins cessèrent d'être soignés; bientôt même, le développement que prenait le village rendit avantageux le lotissement de ces terres à bâtir. On n'en retrouve plus rien aujourd'hui.

Les vastes bâtiments furent négligés; en 1836 même, pour en tirer parti, les propriétaires les louèrent à des industriels; on y installa successivement une fabrique de glucose et de fécule, une distillerie, une fabrique de laine artificielle, une clouterie et, enfin, une usine à produits chimiques. Vers 1860, d'avatar en avatar, et sans doute faute d'autre utilisation possible, le château devint une ferme, ce qu'il est resté depuis.

On devine le résultat de ces diverses occupations: le mobilier fut dispersé; les tableaux, les armures, les boiseries et les marbres furent enlevés par les antiquaires; les archives seigneuriales disparurent.

Le grand bâtiment qui, d'après le dessin de Saumery, montrait, vers l'est et vers la Sambre, trois rangées superposées de treize fenêtres cha-

cune et dont il ne reste plus qu'un mur de clôture, tombait en ruines, faute d'entretien. On jugea, vers 1880, que la démolition était la solution la moins onéreuse...

Depuis lors, le temps continue, sans obstacle presque, son œuvre destructive. La Commission royale des Monuments a classé ce vieux château parmi les édifices qu'il importe de conserver dans le patrimoine national. Ici, comme en bien d'autres endroits, son intervention n'a guère été efficace. On ne peut d'ailleurs exiger d'un petit fermier les coûteux travaux qui s'imposent. Mais voici la Commission royale munie, désormais, de par la loi de 1931, des pouvoirs qui lui manquaient. On espère donc qu'elle aura à cœur de sauver ce témoin des fastes historiques belges, depuis nos héroïques aïeux de Nervie, depuis Jules César, en passant par les ducs de Bourgogne et le roi Louis XIV.

O. PETITJEAN.